

Protection Étendue/ VÉ.

Pour véhicules électriques Kia neufs et d'occasion.

KIA Protect



La protection ultime pour votre véhicule électrique.

Les véhicules électriques (VÉ) Kia sont solidement construits et sont munis d'une technologie de pointe. Cependant, nous savons bien que même les meilleurs véhicules ont aussi besoin de réparations. La Protection Étendue pour VÉ vous assure, ainsi qu'à votre portefeuille, une couverture en cas de panne inattendue.

Il vous suffit d'amener votre véhicule électrique chez un concessionnaire Kia et nos techniciens formés à l'usine effectueront les réparations, à l'aide uniquement de pièces Kia d'origine¹. Grâce à une panoplie de niveaux de couverture, de termes et de franchises, votre programme de garantie peut être adapté à vos besoins.

Grâce à la Protection Étendue pour véhicules électriques, vous bénéficierez de ceci :

- La quiétude de savoir que plusieurs pannes mécaniques et composants de votre véhicule Kia, qui peuvent se briser au fil du temps et qui coûtent cher à réparer, sont couverts au Canada et aux États-Unis continentaux.
- Grâce à une couverture transférable à un nouveau propriétaire privé, vous maximisez la valeur de revente de votre véhicule électrique Kia.
- Des avantages supplémentaires précieux qui vous facilitent la vie en cas de panne, tels que l'Assistance routière 24 heures sur 24, la Location de voiture et l'Interruption de voyage.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les produits Kia Protect, communiquez avec le concessionnaire Kia de votre région, composez notre numéro sans frais (1 866 475-8864) ou visitez le site kia.ca/kiaprotect.

Niveaux de couverture.

Tous les programmes sont offerts pour les véhicules électriques Kia neufs et d'occasion.

Programme 5 étoiles pour VÉ

Couverture ultime pour une tranquillité d'esprit absolue. Tous les composants sont couverts, sauf ceux figurant sur la courte liste d'exclusions.

Programme 4 étoiles pour VÉ

Couverture élaborée des composants du groupe motopropulseur ainsi que d'autres composants principaux du véhicule, qui peuvent coûter cher à réparer.

Option supplémentaire : Entreposage des pneus²
Jusqu'à deux entreposages de pneus par année.



Avantages supplémentaires.

En plus d'offrir une couverture exceptionnelle qui protège votre véhicule, la Protection Étendue pour véhicules électriques offre plusieurs avantages supplémentaires, libres de franchise.

Assistance routière 24 heures sur 24

Voici les services offerts :

- ✓ Remorquage
- ✓ Démarrage d'appoint de la batterie
- ✓ Déverrouillage des portières
- ✓ Livraison de carburant
- ✓ Treuillage
- ✓ Remplacement de pneus à plat (utilisation du pneu de secours)

Interruption de voyage

Nous vous rembourserons les frais de restauration et d'hébergement si votre véhicule tombe en panne alors que vous êtes en voyage et que l'établissement de réparation doit le garder jusqu'au lendemain. Partez l'esprit tranquille en sachant que ces dépenses sont prises en charge, jusqu'à 150 \$ par jour, 750 \$ par visite de réparation.

Location de véhicule

Vous ne devriez pas avoir à vous passer d'un véhicule pendant que le vôtre est en réparation. Nous prenons en charge les frais de location d'un véhicule à concurrence de 100 \$ par jour et de 400 \$ par visite de réparation.

Couverture transférable

Si vous vendez votre véhicule, vous pourrez transférer votre Protection Étendue pour VÉ au prochain propriétaire privé.

Logiciel multimédia

Nous couvrons le coût des mises à jour du logiciel des systèmes de divertissement et de navigation du véhicule (jusqu'à concurrence de 500 \$).

Récompense pour absence de réclamations

Si aucune réclamation n'a été soumise ou aucun avantage supplémentaire n'a été utilisé (autre que l'assistance routière ou l'entreposage des pneus) avant l'expiration de votre Protection Étendue pour VÉ, vous pouvez sélectionner l'une des trois options de remboursement suivantes :

- a. Un escompte en magasin offert par le concessionnaire-vendeur du montant que vous avez payé pour votre contrat (taxes comprises) du prix d'achat de nouveau contrat de Protection Étendue;
- b. Un escompte en magasin, émis par le concessionnaire-vendeur, au montant total payé pour votre contrat (taxes comprises), jusqu'à concurrence de 2 000 \$;
- c. Un chèque de remboursement au montant payé pour votre contrat (taxes comprises), jusqu'à concurrence de 1 000 \$.

Aperçu.

Composants couverts

	5 étoiles pour VÉ	4 étoiles pour VÉ
Composants de véhicule électrique (batterie, système de charge résidentiel, etc.)	●	●
Essieu moteur	●	●
Direction	●	●
Freins	●	●
Composants électriques	●	●
Climatisation	●	●
Suspension avant et arrière	●	●
Système de refroidissement	●	●
Tous les composants du véhicule⁵ (sauf ceux figurant sur la liste d'exclusions)	●	

Avantages supplémentaires

Assistance routière 24 heures sur 24	●	●
Indemnité d'interruption de voyage	●	●
Location de véhicule	●	●
Logiciel multimédia	●	●
Récompense pour absence de réclamations	●	●



Points saillants du programme.

- Entièrement endossé par Kia Canada Inc., aucun produit similaire sur le marché.
- Protection contre les réparations inattendues et coûteuses.
- Versements mensuels abordables.
- Pièces neuves ou remises à neuf de qualité pour votre véhicule électrique (VÉ) Kia.
- Réparations effectuées par des techniciens certifiés Kia.
- Couverture partout au Canada et aux États-Unis continentaux.
- Remboursement intégral au cours des 30 jours suivant l'achat.
- Accès immédiat à de précieux avantages supplémentaires, notamment la Location de véhicule, l'Assistance routière 24 heures sur 24 et l'Interruption de voyage.
- Couverture transférable au prochain propriétaire.
- Une valeur de revente accrue de votre véhicule Kia.

Coûts typiques de réparation.

En cas de bris mécaniques, une réparation de qualité peut coûter plus cher que vous ne le pensez³.

Module de batterie simple	4 560 \$
Remplacement du compresseur du climatiseur	1 800 \$
Remplacement du moteur des vitres à commande électrique	705 \$
Remplacement du système de coussins gonflables	1 905 \$
Réparation du système de freinage	570 \$
Remplissage-vidange du circuit de refroidissement	360 \$

Assistance sans frais : 1 866 475-8864

kia.ca/kiaprotect

1. À moins que les pièces neuves ou remises à neuf ne soient pas disponibles au Canada.
2. Offert seulement chez les concessionnaires Kia participants.
3. Les frais de réparation du véhicule peuvent varier en fonction de nombreux facteurs. Les montants indiqués ci-dessus sont cités uniquement à titre d'exemple et ne représentent pas nécessairement vos frais de réparation.
4. Veuillez consulter le contrat pour connaître tous les détails.

Les programmes présentés dans ce dépliant s'appliquent uniquement aux véhicules électriques.

Le contenu du présent dépliant ne constitue qu'un résumé de certaines modalités du contrat. Veuillez vous référer au contrat pour obtenir tous les détails concernant la couverture et ses exclusions. Les modalités du contrat ont préséance sur le contenu du présent dépliant. La couverture pourrait ne pas être offerte dans toutes les provinces et tous les territoires, et certaines dispositions pourraient varier en fonction des exigences propres à ces provinces et à ces territoires.